

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21-2026

COMMUNE
DE
CHARETTE
38390

Séance du 07 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le sept du mois d'avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Serge PUYPE, Maire.

Nombre de CONSEILLERS :

- en exercice : 11
- Présents : 10
- VOTANTS : 11

Présents : CLEYET Pascale, PUYPE Serge, DUSSURGET Michel, FRANCOZ-GESLAND Christine, SURNON Francis, CROZAT Charles, COMBET Christophe, VIGIER Gwendoline, VEGNANT Karine, DUPUI Jean-Baptiste

Date de :

- La convocation : 02/04/2026
- l'affichage : 02/04/2026

Absent(s) excusé(es) : Caroline TURNER (**procuration à Serge PUYPE**)

Secrétaire de séance : Pascale CLEYET

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire rappelle que la Commission d'Appels d'Offres intervient obligatoirement dans les procédures de délégation de services publics et de marchés publics formalisés. Elle est composée du Maire et de 3 membres dans les communes de moins de 3 500 habitants et ce pour la durée du mandat.

En vertu de l'article L2121-21, le Conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des membres de la Commission d'Appels d'Offres.

Monsieur le Maire recense les candidatures puis propose au Conseil municipal de nommer :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
<ul style="list-style-type: none">• Francis SURNON• Michel DUSSURGET• Gwendoline VIGIER	<ul style="list-style-type: none">• Jean-Baptiste DUPUI• Christophe COMBET• Charles CROZAT

Monsieur le Maire demande son avis au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTÉ** la composition de la commission communale d'Appels d'Offres proposée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

La Secrétaire de séance
Pascale CLEYET

Le Maire,
Serge PUYPE

